

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS CALVADOS - SENIORS + 2013

Les championnats individuels Seniors Plus du Calvados sont qualificatifs pour les championnats de Normandie (eux-mêmes qualificatifs pour les championnats de France) et pour le Challenge Jean Simon.

Ils sont organisés suivant les catégories d'âge des Championnats de France. Chaque joueuse ou joueur ne peut s'inscrire que dans la catégorie qui correspond à sa date de naissance :

Dames et Messieurs { + 35 : de 1974 à 1978, + 40 : de 1969 à 1973, + 45 : de 1964 à 1968
+ 50 : de 1959 à 1963, + 55 : de 1954 à 1958, + 60 : de 1949 à 1953,
+ 65 : de 1944 à 1948, + 70 : de 1939 à 1943, + 75 : de 1934 à 1938;

et Messieurs +80 1933 et avant

Les championnats individuels du Calvados comportent deux phases consécutives :

PREMIERE PHASE - PAR POULES

Cette phase préliminaire se déroule en deux étapes, et est réservée aux NC et 4^{ème} série.

Etape 1 : Du 9 décembre 2012 au 6 janvier 2013

Etape 2 : Du 22 décembre 2012 au 03 février 2013

Cette phase est ouverte à tou(te)s les licencié(e)s du Calvados **NC et 4^{ème} série.** Les inscrit(e)s seront réparti(e)s en poules. La date de chaque rencontre est à convenir entre les 2 joueurs/ses selon la formule habituelle. Ils donneront lieu à l'établissement d'un classement sur la base suivante : 2 points pour une victoire, 1 point pour une défaite, 0 point pour un forfait. Les éventuel(le)s ex-aequo seront départagé(e)s par la différence des sets et, si nécessaire, des jeux.

Chaque inscrit(e) **recevra individuellement par e-mail** (ou courrier) les éléments nécessaires au déroulement de la compétition. Le Comité insiste sur le nécessaire respect des dates de réception des résultats indispensables au bon déroulement de la compétition.

Les inscriptions doivent parvenir au Comité Départemental de Tennis du Calvados 82 Avenue de Thiès – Péricentre 5 - 14000 CAEN, **AU PLUS TARD LE 17 OCTOBRE 2012.** Elles se feront sous la forme d'une fiche d'engagement, comportant l'adresse complète et le ou les numéros de téléphone, l'adresse e-mail (si lue régulièrement), accompagnée du certificat médical et d'un chèque de 15 euros à l'ordre du Comité Tennis du Calvados.

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez avoir renouvelé votre licence.

Parrainage : Tout joueur n'ayant pas participé à ce Championnat en 2012, peut être parrainé par un joueur ayant joué en 2012 et s'inscrivant aussi en 2013 ; dans ce cas les deux joueurs ne paieront que 10€ chacun, à condition que les 2 inscriptions arrivent dans la même enveloppe.

LA PHASE FINALE – PAR ÉLIMINATION DIRECTE

La phase finale se déroulera par élimination directe à **partir du 04 février 2013**, dans les clubs ; **finale les 09 et 10 mars 2013**, lieu à déterminer.

Cette phase est réservée :

- aux autres licencié(e)s du Calvados (3^{ème} et 2^{ème} Série) :
Les inscriptions devront parvenir au Comité de Tennis **AU PLUS TARD LE 15 JANVIER 2013** accompagnées des mêmes éléments que pour la phase par poules.
- aux qualifié(e)s de la Première Phase (inscription automatique).